

ENDA EUROPE – PROGRAMME DIAPODE
(DIASPORAS POUR LE DEVELOPPEMENT)

RESTITUTION DES ETUDES

15 décembre 2008

Salon David Weil, Cité Internationale, 75014 Paris

Liste des participants

David AHIBENA	Panafricaine Internationale
Marie-Thérèse ALTERMATH	Lefpida Internationale
Michel BAUDET	La Cade
Chris BEAUCHEMIN	IDED
Mélodie BEAUJEU	Enda Europe
Raymond BEYNEM	CEDETIM
Emmanuelle BOUILLY	Université Paris I
Séverine CALZA	CONSULTANTE ENDA EUROPE
Dianne CARDIEGUE	IDD
Clara Rachel CASSEUR	
Marine CAZAUX	ONG Tostan
Youssef CISSE	FDGL
Guillaume CRUSE	AFD
Denis JACQUOT	Migration et Développement
Hamidou DIA	ARVAT
Bernard DINH	CONSULTANT ENDA EUROPE
Aroun DIAKHO	MAFE
Jean-Louis DOMERGUE	La CADE
Eva Maria DOUTAY AUTIN	Enda Europe
Bernard DUMONT	
Salah FERHI	Teriza
Luc FUHRMANN	DGCID
Diabi GANDEGA	ADVS
Stéphane GALLET	MIINDS
Marie-Pierre GIBERT	Université de Southampton
Isabelle HAAS	Région Nord-Pas-de-Calais
Denis JACQUOT	Migration et Développement
Sébastien KUSTER	CARE
Sarah LAHMANI	AFD
Jeannine LAURIN	Mitsinjo – Solidaires pour Madagascar
Anne-Marie LE GALL	
Olivier LE MASSON	GRDR
Michel LEVALLOIS	ENDA Europe
Virginie LUCAS	AFD
Anne MAYAUD	MIINDS
Oumar Gyuse Zaripova MDA HOMA	ONG comorienne
Monsieur MENETRIER	FORIM
Francis MONTHE	GREF – Université Paris X
Badara NDIAYE	ENDA

Phuong NGUYEN	AIDDEV
Tien NGUYEN	AIDDEV
Camille OBERREINER	MAESHA
Roland PORTELLA	La CADE
Jean ROCH	La CADE
Okoko Esseu Abraham ROCH	CEMIR Brazzaville
Monsieur SAKHO	MAFE – Université de Dakar
Carine SOHNER	Assyekoordination (Autriche)
Aleta STYER	
Monsieur RAMORASATA	VMMSF
Casimir Asandodan RAKOTOANOSY	
Bearisoa RAKOTONIAINA	RFD
Mamy RATRINOARIVONY	SOAMAD
Michaël RULETA	Enda Europe
Bettina SALVIONI	Ancienne stagiaire chez Enda Europe
Julie SVANTYR	SIDI
Monsieur TRAORE	ENDA
Harissa VARATARHAJ	CARE
Gui Do VNAM DANG	AIDDEV
Annelaure WITTMANN	Enda Europe
Sarah Desessard	La CADE
Sabrina Marchandise	Consultante Enda Europe
Tiana RAKOTONDRAMANITRA	Consultante Enda Europe

OUVERTURE

Annelaure WITTMANN, coordinatrice d'Enda Europe : « Bonjour à tous. Je remercie chacun d'être venu, et en particulier les représentants du FORIM, de la coopération française et des associations de migrants et des ONG, ainsi que tous ceux qui ont travaillé sur le programme Diapode.

Enda Europe est une association française qui représente à Paris l'ONG Enda Tiers-Monde. L'acronyme Enda signifie « Environnement Développement Action », ce qui signifie que les principes du développement durable sont intégrés à ses actions de développement. Enda est une ONG Internationale du Sud dont le siège est situé à Dakar, où une quinzaine d'équipes thématiques abordent la quasi-totalité des champs du développement. Treize entités nationales sont présentes en Amérique Latine, en Afrique et en Asie.

Initié en 2005 à partir d'un groupe de travail réunissant associations de migrants du FORIM, chercheurs et représentants de la coopération française, Enda a cherché, à travers le programme Diapode, à renforcer la reconnaissance des associations de migrants en tant qu'acteurs du développement. Le programme a ensuite été proposé au Ministère des Affaires Etrangères (MAAIONG) qui a accepté de le cofinancer sur une durée de trois ans.

Ce partenariat a été repris par le MIIDS à partir de 2009, et nous allons vous présenter aujourd'hui les premiers résultats de ce projet qui a démarré il y a presque un an. »

Mélodie BEAUJEU, Enda Europe, chargée de mission migrations et diversité : « Bonjour à tous et merci d'avoir été si nombreux à répondre à notre appel, qu'ils s'agisse d'acteurs du développement ou d'associations de migrants. Tout d'abord, contrairement à ce qu'annonçait le programme initial, je me contenterai de broser à grands traits une restitution globale des premiers résultats des études réalisées grâce au programme Diapode.

En effet, une restitution étude par étude aurait été trop laborieuse, et il s'agit ce matin de délivrer les principales conclusions de nos études, à partir d'exemples centrés sur les conditions et les modalités de concertations accrues entre associations de migrants ou groupes de diasporas et autres acteurs du développement. Nous discuterons ensuite des pistes de propositions avancées par Enda à l'issue de cet état des lieux.

L'idée du programme provient de la reconnaissance publique croissante des migrants comme acteurs de développement, que ce soit par les gouvernements des pays d'origine ou des pays d'accueil, ou par les enceintes multilatérales, et ce, en référence à leurs contributions financières, humaines, sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Or il faut noter que les conséquences concrètes de cette reconnaissance, en terme de renforcement des capacités d'action et surtout de rapprochements et articulations avec les autres acteurs du développement se font encore attendre. Ceci alors que cette articulation, notamment avec les politiques publiques locales, représente aujourd'hui un défi majeur en terme d'impact de développement local de ces actions.

C'est à ces deux objectifs interdépendants que souhaite répondre Diapode. A cette fin, il était indispensable, en préalable, d'identifier les défis concrets des rapprochements. C'est pourquoi les études qui nous réunissent ont été réalisées afin de définir les pistes de progression en respectant les préoccupations traditionnelles d'Enda, c'est-à-dire le dialogue pluriacteurs et la conduite de changements structurels.

Avant d'en venir à la présentation proprement dite, je souhaite remercier les personnes qui ont conduit les études, au Nord, auprès des associations de migrants, et au Sud, auprès des acteurs du codéveloppement. Ces derniers n'ont évidemment pas pu nous rejoindre, mais les premiers sont ici et il sera possible de leur poser des questions. »

Les personnes ayant réalisé les études se présentent. Il s'agit de Tiana RAKOTONDRAMANITRA ,

(étude Nord sur la diaspora malgache, réalisée en Ile-de-France), de Sabrina Marchandise (étude Nord sur la diaspora marocaine, réalisée dans la région de Montpellier), de Hamidou Dia (étude Nord sur la diaspora sénégalaise), de Bernard Dinh (étude Nord sur la diaspora vietnamienne, réalisée en Ile-de-France) et de Berthe Sene (étude Nord sur la diaspora malienne, réalisée autour de Paris et de Marseille).

PRESENTATION DES RESULTATS DES ETUDES

Mélodie BEAUJEU : « Précisons immédiatement que nos ambitions initiales ont dû être revues temporairement à la baisse en raison du retard pris dans la réalisation des études pour le Maroc (étude Nord), l'Algérie (absence de partenaire durable), la République Dominicaine et l'Ethiopie (retard de l'étude Sud, en raison de difficultés de suivi sur place). Nous comptons néanmoins bien pallier ces retards lors de la phase plus opérationnelle. Les antennes nationales (Ethiopie et République Dominicaine) restent pour cela fortement mobilisées.

I. Méthodologie et objectifs

Une quinzaine de groupes-cibles de profils variés ont été identifiés. La dimension européenne a été prise en compte et nous comptons la renforcer par la suite. Les principales questions qui ont guidé les enquêtes portaient sur les actions, les types de projets, le fonctionnement en France, les partenaires et les sources de financements, les besoins et attentes vis-à-vis des autres acteurs « classiques » du développement.

Les enquêtes menées dans les pays d'origine ont consisté, d'une part, en des entretiens auprès d'une vingtaine d'ONG, collectivités, universités et institutions publiques en lien étroit avec les diasporas. D'autre part, ont été identifiées des actions de terrain mises en œuvre par des groupes de diasporas dans le cadre de projets de développement, et les liens entre ces activités et leur environnement (articulation avec les politiques et acteurs institutionnels locaux) ont été analysés.

Ceci visait à mettre en lumière la réalité de cette coopération, le potentiel de partenariats entre les différents acteurs en terme d'impact de développement, les défis posés par ces rapprochements, et, enfin, à formuler des recommandations en faveur d'une coopération accrue.

II. Des attentes fortes de part et d'autre, fondées sur une information partielle

Si les situations varient fortement d'un pays à l'autre, l'intérêt et les attentes mutuelles sont manifestes et croissants. Au Vietnam, les activités de nombreuses associations de Vietkieu sont centrées sur la vie des communautés en France, mais nous avons relevé une forte motivation et une volonté de professionnalisation de plusieurs associations (qu'elles regroupent des jeunes ou des personnes plus âgées). Au Mali et au Sénégal, les réalisations des associations de migrants sont nombreuses, anciennes et variées (infrastructures hydrauliques, santé, éducation...).

Du côté des groupes de diasporas, les attentes sont plus classiques du fait de leur taille réduite : besoin d'expertise technique, demandes de soutien au montage de projets et accès aux financements. Cette demande est particulièrement forte dans des pays comme Madagascar ou le Vietnam, où le soutien aux associations de migrants est quasiment inexistant. C'est par exemple le cas d'associations maliennes souhaitant équiper les villages de panneaux solaires et ayant recours à des partenariats avec des entreprises spécialisées en France.

Concernant les attentes des acteurs classiques du développement, au Sénégal, l'organisation des associations de ressortissants résidant dans plusieurs pays européens au niveau inter-villages entraîne la recherche de nouveaux partenaires locaux et implique un dialogue accru avec les autorités des communes, ce qui intéresse les ONG « classiques ».

D'autres attentes se retrouvent dans tous les pays, mais de manière plus ou moins prononcée selon les contextes. Dans les pays tels que Madagascar, où les ONG de développement et les collectivités sont peu en lien avec la diaspora, dont l'action est encore peu structurée, les attentes exprimées sont assez générales et portent sur l'apport d'idées nouvelles sur des thèmes auxquels les opinions publiques européennes sont supposées plus sensibles (environnement notamment).

Au Vietnam, les attentes des ONG et universitaires portent sur le transfert de compétences techniques (comptabilité, informatique, etc.) en raison d'un contexte où les incitations des autorités du pays au retour d'investisseurs issus de la diaspora augmentent très rapidement, et alors que les contributions collectives au développement social sont peu prises en compte.

Il est très important de souligner que, du fait des nombreuses réalisations locales (en particulier au Sénégal ou au Mali), les membres des diasporas jouissent d'une forte légitimité locale, y compris auprès des pouvoirs publics. Les autres acteurs de développement, en particulier les ONG du Nord, attendent donc des migrants qu'ils jouent ce rôle d'intermédiaires auprès des populations pour la réalisation de leurs projets.

Ainsi l'ONG Tostan, présente dans de nombreux pays d'Afrique et régions de forte émigration, a récemment créé un bureau en France afin de mieux connaître les diasporas des pays où elle est présente et de faire connaître ses campagnes aux ressortissants pour obtenir leur soutien et pérenniser la poursuite des campagnes dans les pays d'origine.

Or, ces attentes manifestées par les uns et les autres s'appuient sur un degré de connaissance très hétérogène des activités mutuelles. Plusieurs études ont en particulier relevé une représentation très répandue selon laquelle « les associations de migrants agissent à un échelon très local, voire familial, et de manière ponctuelle », ce qui ne tient pas compte de l'évolution de leurs activités.

S'il est vrai que les premiers investissements portaient sur des infrastructures communautaires, centrées sur les villages, incluant des lieux de culte, les activités se sont largement diversifiées et les territoires d'actions se sont élargis. Au Sénégal, des associations de plus en plus nombreuses s'efforcent de se structurer autour d'activités économiques. Elles dépassent ainsi le stade de la consommation et des équipements collectifs communautaires.

Ces initiatives sont parfois le fait de diplômés de l'enseignement supérieur français entreprenant des projets ne relevant pas forcément de la formation reçue. Il en va ainsi des « maraîchers de l'espoir » association fondée en 2007 par un géographe de formation dans son village d'origine pour favoriser la production de légumes dans une zone actuellement fournie par Dakar, et que ses animateurs entendent dupliquer dans neuf autres villages de la région.

Si les activités de cette envergure sont rares dans d'autres pays, il est exact que les réalisations locales, même lorsqu'elles sont nombreuses, sont très peu connues des autres acteurs du développement (ONG et collectivités). C'est le cas à Madagascar.

Un autre décalage entre les représentations a été identifié au Vietnam, où des ONG locales ont demandé pourquoi spécifiquement recruter des Vietkieu ou travailler avec leurs associations, alors que ce sont les compétences professionnelles qui doivent guider les recrutements. Il semble à ces ONG que l'attachement affectif et le besoin de retour aux origines peuvent être des obstacles à ce professionnalisme. Pourtant, si l'étude Nord relève que cette dimension affective est toujours présente, les associations enquêtées témoignent d'une volonté de professionnalisation.

Face au constat de ces divergences, une information claire sur les différentes organisations, leurs domaines d'interventions et leurs besoins paraît indispensable. Les dispositifs existant dans certains pays sont rares et très incomplets. Les témoignages montrent l'hétérogénéité des informations disponibles d'un pays à l'autre sur les associations de migrants : des répertoires (même partiels) sont ainsi disponibles au Sénégal, au Mali ou au Maroc, mais non à Madagascar ou au Vietnam.

Même lorsqu'elle existe, cette information doit être mobilisable par les acteurs de terrain, ce qui est rarement le cas : il en va ainsi des sites Internet publiés par les diasporas, qui comprennent peu d'informations sur les activités d'autres organisations que les leurs, dans les mêmes régions que celles où elles interviennent.

En revanche, les réseaux structurés contribuent indirectement à l'échange d'informations entre associations de migrants et autres acteurs du développement. C'est le cas, au Maroc, de Migration et Développement et du réseau d'associations de migrants Immigration Développement Démocratie. En Europe, le projet Eunomad (*European network on migration and development*) propose des plateformes nationales afin de favoriser l'apprentissage mutuel de collaboration entre ONG de développement et associations de migrants.

Mais ces réseaux n'ont pas vocation en tant que tels à un renforcement de la diffusion large des informations. Il est donc urgent de renforcer les canaux d'information réciproque. ONG et institutions publiques peuvent y contribuer. Les consulats des pays d'accueil et d'origine pourraient ainsi mettre à disposition des informations complètes sur les actions des associations de migrants. Les collectivités locales des pays d'origine et d'accueil pourraient, elles, capitaliser les informations sur les projets menés localement en identifiant clairement les interlocuteurs afin de faciliter les contacts entre associations locales et de migrants, entreprises, etc.

Enda pense également que les acteurs du développement et les associations de migrants pourraient créer des centres de ressources communs afin de disposer d'informations systématiques sur l'ensemble des projets menés, par exemple sous l'égide de Coordination Sud.

Les listes de diffusions des associations de migrants pourraient également intégrer à leurs listes de diffusion les messages des ONG et universités, notamment pour les opportunités de stages et de missions, etc., ceci afin d'ouvrir ces structures aux membres de ces diasporas. Les profils favorisés par ces organisations pour ces recrutements pourraient également évoluer afin de s'ouvrir davantage à celui des migrants, souvent plus techniques qu'universitaires.

III. Inclure les diasporas dans les stratégies de développement national

Le renforcement des associations de migrants et de leur coopération avec les autres acteurs ne relève pas uniquement d'un défaut d'information. Il s'agit aussi d'une question politique. Bien souvent, les personnes entendues ont souligné l'importance de la mise en place par les coopérations des pays d'accueil de dispositifs et de programmes dédiés aux diasporas, sans lesquels on ne peut espérer d'impact significatif de leurs actions dans les pays d'origine.

Il ne faut pas négliger non plus l'importance de la définition d'une stratégie nationale dans et par les gouvernements d'origine, et ce, en collaboration avec les représentants des diasporas. Il est difficile de nouer des partenariats pertinents avec d'autres acteurs lorsqu'il n'existe pas de stratégie nationale globale de mobilisation des compétences des diasporas, comprenant un pilotage institutionnel clairement défini et une concertation entre ministères concernés.

L'importance structurelle de l'existence ou de l'absence de cette stratégie pour l'efficacité des actions de la diaspora a été démontrée. Au Sénégal, au Mali, en Ethiopie ou au Maroc, les diasporas sont beaucoup plus structurées et leurs actions plus visibles qu'à Madagascar ou le Vietnam, où les dispositifs sont très limités voire inexistantes.

Ceci étant, même lorsque des dispositifs existent, leur efficacité est aléatoire, car ils sont fortement liés à d'autres préoccupations (limitation de l'immigration en accord avec les pays d'accueil, voire motivations électoralistes). L'Ethiopie illustre ce fait, puisque le gouvernement avait inclus à son plan de réduction de la pauvreté et de développement durable l'objectif d'étendre le secteur privé en engageant des membres de la diaspora éthiopienne, et mis en place des actions afin d'attirer les investissements de celle-ci. Mais ces actions ont été revues à la baisse quand le gouvernement a constaté son rôle actif lors des dernières élections.

Plusieurs programmes (Sénégal ou Mali par exemple) souffrent d'un manque de visibilité et de

cohérence institutionnelle. Il s'agit notamment des programmes dédiés aux diasporas qualifiées tels que les programmes Mida et Tokten, fortement médiatisés dans les enceintes internationales en dépit de leur portée et de leur effectivité limitée.

Des programmes ont également été créés récemment dans le cadre bilatéral. C'est le cas du Projet Initiatives Codéveloppement, programme d'appui à des projets de développement local. A l'absence de concertation et au manque de transparence sur les projets choisis s'ajoute la confusion institutionnelle puisque ce projet issu d'une convention entre gouvernements français et sénégalais, et piloté par la Direction de l'Assistance Technique, produit un effet « doublon » avec les objectifs ambitieux mais sans moyens réels du Ministère des Sénégalais de l'extérieur, alors même que sa portée opérationnelle est supérieure (152 projets financés à ce jour). Le suivi des projets soutenus est également très difficilement réalisable.

Face à cela, Enda propose, à moyen terme, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de mobilisation des compétences dans les différents domaines de politiques publiques (éducation, santé, emploi, etc.) par les gouvernements des pays d'origine et en appui avec les coopérations des pays d'accueil et les organisations multilatérales spécialisées, incluant une concertation interministérielle renforcée et une concertation avec les représentants des migrants.

A court terme, il faudrait mettre en place une présentation claire des programmes de renforcement de capacités des diasporas sur les sites Internet des Ministères responsables des gouvernements d'accueil et des gouvernements d'origine (informations pratiques incluses).

IV. Les défis d'une coordination accrue entre acteurs locaux du développement

Ces conditions structurelles relevant de la responsabilité directe des acteurs gouvernementaux ne doivent pas éclipser les défis concrets posés localement, au quotidien, par les coopérations effectives entre groupes de diasporas et les autres acteurs du développement (ONG et les pouvoirs locaux).

Se pencher sur ces enjeux locaux implique la prise en compte de multiples aspects spécifiques (appartenances ethniques, conflits de pouvoirs, etc.) qui réclament l'adaptation des actions au cas par cas. Ceci étant, même si les exemples se fondent sur des zones géographiques où les partenariats sont déjà relativement développés, il est néanmoins possible de retirer un certain nombre de défis communs des enquêtes portant sur des études de cas.

Il faut tout d'abord garder à l'esprit qu'à la différence des ONG professionnelles, la plupart des associations de migrants ou OSIMs, avant d'être des « acteurs du développement », regroupent des personnes qui ont construit leur vie en France ou dans les autres pays d'accueil et qui s'investissent bénévolement dans des associations et qui ont souvent une conscience aiguë des sacrifices, notamment financiers, que cela implique.

Du fait de leur rôle dans le financement des familles et des infrastructures collectives (via les fonds associatifs), et du prestige lié au statut de migrant, elles jouissent d'une légitimité très forte dans les régions d'origine. Si cette légitimité suscite à juste titre l'intérêt d'autres acteurs (ONG notamment) jusqu'à en faire des interlocuteurs incontournables, elle peut aussi causer des tensions multiples sur le terrain. Il faut bien saisir ces enjeux pour agir de manière pertinente.

Parmi les partenaires locaux, il ne faut pas oublier les associations locales relais des associations de migrants dans les pays d'origine. Le choix et les relations avec ces associations relais sont décisifs pour la conduite des projets et pour leur financement. Leurs responsables ont un rôle déterminant puisque ce sont eux qui jouissent du statut juridique local.

Dans certains pays (Madagascar ou Vietnam) l'absence de relais locaux bien définis constitue un obstacle et une perte de temps considérable pour la réalisation des actions. Les relations sont souvent contractuelles et peuvent selon les pays prendre la forme de partenariats ponctuels ou plus stabilisés.

Au Sénégal, les associations villageoises fédèrent les diverses associations d'un même village, qui reflètent elles-mêmes les différents groupes sociaux (femmes, jeunes...), et sont souvent financées par des associations de migrants. Idéalement, et cela se constate en certains cas, une véritable concertation est assurée par une personne de confiance entre les différentes composantes des associations. Les besoins définis avec les différents groupes peuvent alors être relayés auprès des migrants qui constituent aussi une force de proposition, et qui financent les activités.

Du fait de leur légitimité, ces mêmes migrants peuvent également constituer une force d'interpellation et jouer alors un rôle de médiateurs entre collectivités locales et populations. Cela a été constaté au Sénégal où les populations d'un village proche du fleuve demandaient en vain la construction d'un lycée aux autorités locales. Face à leur refus constant, les migrants ont été sollicités et ont démarché les élus, qui l'ont accepté.

Cependant, dans de nombreux cas, les associations de migrants se transforment en « guichets » de financement et de réalisation des projets décidés par les migrants, et les populations, notamment les femmes, restent en marge des discussions. Ceci est dû à la forte dépendance vis-à-vis des associations de migrants, qui financent souvent l'intégralité des activités. Les populations qui ne participent pas au financement sont alors cantonnées à un rôle d'exécution et constituent souvent une main d'œuvre gratuite – en particulier les jeunes des villages.

Cette dépendance peut également être favorisée par le comportement de responsables de ces associations (généralement des notables ou migrants de retour) qui peuvent paradoxalement utiliser leur prestige au service d'un certain conservatisme social.

Ces facteurs renvoient tous à la position ambivalente des migrants impliqués dans des actions de développement. A la fois investis d'une forte légitimité locale, mais d'un pouvoir limité en raison de la distance physique, elle peut avoir des impacts négatifs en raison du décalage entre la phase de conception et celle de leur mise en œuvre, et peut susciter des blocages du fait de désaccords et incompréhensions entre associations de migrants et associations relais.

Ces situations qui paraissent très localisées et qui mettent en scène associations de migrants, associations relais et populations locales suscitent souvent la perplexité d'acteurs de développement extérieurs à cette relation, tels que les ONG de développement. Elle est typique d'une perception générale relevée également auprès de ces autres acteurs. Les migrants jouent des rôles de bailleurs ou de médiateurs auprès des populations, ce qui conduit alternativement à une dépendance excessive et à une marginalisation des processus de décision.

Pour ces raisons, certaines ONG souhaitent faire des associations de migrants des médiateurs de leurs projets auprès des populations locales au moyen d'activités de sensibilisation dans les pays d'accueil, sans pour autant les impliquer en amont des décisions.

Dans un contexte de décentralisation, la relation entre les pouvoirs locaux et les associations de migrants est aujourd'hui un enjeu majeur (au Mali, au Sénégal et au Maroc notamment). Les collectivités locales des pays d'origine deviennent des portes d'entrée incontournables de toute activité de développement local, alors que nombreux responsables d'associations ont conscience d'avoir pendant des années suppléé le rôle de l'Etat dans leur village d'origine.

Il existe donc un décalage persistant entre la reconnaissance du poids financier des associations de migrants par les élus locaux et celle de leur rôle d'acteurs de développement à part entière, mais aussi de leur rôle de force de proposition et le très faible degré de leur inclusion dans l'élaboration des plans de développement local.

Il faut donc aujourd'hui travailler à la pleine inclusion des associations de migrants dans les mécanismes de production et de financement de la solidarité internationale, en tant qu'acteurs de développement parmi d'autres, tout en tenant compte de leurs atouts spécifiques de médiation entre partenaires du Nord et du Sud (dans le cadre de la coopération décentralisée) tout comme entre populations locales et partenaires locaux (ONG, collectivités locales), mais

aussi de leurs besoins spécifiques (accès aux financements, soutien au montage de projets, etc.).

Cette évolution est en partie favorisée par celle des mobilisations associatives dans les pays d'origine, portées notamment par des membres plus jeunes, à la fois les nouveaux migrants ou des jeunes nés en France. Ce point a été noté par nos études.

Du fait de ce renouvellement générationnel, et contrairement à une idée répandue, a été notée une volonté renforcée de professionnalisation accrue, afin de s'inscrire dans le champ traditionnel du développement, tout en maintenant le lien avec les structures et pays d'origine, et ce, afin de faire évoluer les projets de leurs aînés, souvent en y intégrant des dimensions nouvelles telles que l'action en direction des femmes ou pour la prise en compte de la dimension culturelle. Cela comprend les techniques d'ingénierie et de montage des projets.

Enda considère dans ce contexte la coopération décentralisée comme un enjeu majeur, car, au-delà de l'impulsion initiale, elle renforce le rôle de médiateur et de force de proposition et de sollicitation des associations de migrants. Les associations sollicitent souvent les collectivités (du Nord comme du Sud) qui reprennent souvent le pilotage institutionnel des activités sans les associer aux projets par la suite. Il est donc pour cela important de formaliser le rôle des associations au cours des étapes successives, que ce soit en termes techniques, de médiation ou de financement, auprès des acteurs publics.

Il en va ainsi, de façon très significative, pour le projet Paddy mené à Montreuil (Seine-Saint Denis). Un tiers du financement est assuré par les associations des migrants, qui assurent une part importante des relations avec les collectivités d'origine et leurs populations. En retour, cela permet de normaliser leurs liens avec ces collectivités et de contribuer à améliorer leur efficacité administrative tout en faisant évoluer les perceptions des populations locales afin qu'elles considèrent les associations de migrants comme des acteurs parmi d'autres.

Afin d'étendre et de renforcer ces expériences et de les transformer en dispositif d'action publique, il convient d'agir à plusieurs niveaux. Tout d'abord, des dispositifs de financement permettent de favoriser et de consolider ces pratiques. A l'échelon national, des programmes spécifiques de la coopération, notamment française, s'adressent ainsi aux collectivités, en partenariat, notamment, avec des associations de migrants.

Au niveau européen, une initiative conjointe PNUD-Union Européenne ciblait initialement les petites structures et favorisait aussi les partenariats avec des ONG et des collectivités locales, avec la volonté de capitaliser expériences et pratiques. Mais en raison de la faible concertation entre les différents niveaux d'actions et de la faible capitalisation de l'expérience acquise, les risques de doublons ou d'alliances opportunistes et de faible effectivité sont élevés.

C'est pourquoi il est d'autant plus important pour Enda de favoriser des financements appropriés de la part des coopérations nationales, prévoyant des concertations accrues et le soutien mutuel entre organisations. Des initiatives intéressantes existent en ce sens : la coopération des Pays-Bas a par exemple mis en place une plate-forme d'ONG d'appui pérenne à des structures plus petites dont une part importante est constituée par des associations de migrants.

L'avantage de ces dispositifs est de bien définir les rôles des uns et des autres et d'enclencher une concertation accrue et une mutualisation des compétences entre ONG de solidarité sur le long terme, les structures de petite taille demeurant les destinataires des aides. Des initiatives en ce sens existent en France et ailleurs et mériteraient d'être pérennisées et renforcées grâce à des dispositifs adaptés. C'est notamment le cas de la plate-forme du FORIM et des organisations de la société civile qui s'organisent à l'échelon européen via Eunomad.

Conclusion des études

S'il ne faut pas conclure, mais au contraire ouvrir le débat, nos études et le travail de terrain ont montré que le rapprochement entre acteurs de développement « classiques » et groupes de

diasporas est un processus de long cours qui suppose une certaine vigilance, notamment de la part de ces « acteurs du développement »

C'est la raison pour laquelle Enda souhaite ouvrir le débat, à partir des pistes de propositions faites, avec les nombreux autres acteurs concernés représentés ce jour. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour échanger avec chacun sur la suite de ce programme. Mais il est temps à présent de recueillir les réactions et de la salle sur cette première restitution des études, ce qui essentiel étant donnés les objectifs de Diapode. »

ECHANGES AVEC LA SALLE

Mamy RATRINOARIVONY, SOAMAD, « Quels sont les objectifs visés par Enda, ONG de développement présente dans de nombreux pays, à travers le programme Diapode ? Qu'est-ce qu'Enda espère apporter au-delà de l'action actuelle du FORIM au sein des consortiums de solidarité internationale et pour le soutien aux associations de migrants ? Elles manquent encore souvent de capacité d'action et d'expérience en ce domaine. Il est à craindre que le programme Diapode ne s'oppose à leur développement autonome.

Par ailleurs, il a été fait référence à plusieurs reprises à l'inclusion de l'action des associations dans les stratégies de développement et les contrats intergouvernementaux. Cela pourrait poser problème dans la mesure où certaines associations de migrants sont en désaccord avec les gouvernements des pays d'origine, qui soutiennent à Madagascar l'agro-business au détriment de l'agriculture locale. »

Annelaure WITTMANN : « Enda est une ONG de développement généraliste, et s'intéresse donc à de nombreuses thèmes, y compris émergents. La réflexion sur les migrations remonte aux années 80, lorsque des premiers programmes ont intégré l'implication des migrants casamançais. Diapode vise à traduire en pratique les discours souvent institutionnels sur l'immigration et le développement, en montrant comment une importante ONG de développement peut développer des partenariats avec des associations de migrants et les faire reconnaître.

Enda est extrêmement attentive quant au risque d'étouffer les initiatives en voulant trop bien faire. Nous travaillons ainsi avec le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs, réseau international des associations de travailleurs des rues, jeunes domestiques, etc., sans se mettre pour autant en avant, mais pour le rendre visible. Cela est valable avec les autres associations, y compris avec celles des migrants.

Enfin, mettre en cohérence les associations de migrants avec les politiques gouvernementales ne signifie pas militer pour leur alignement, mais veiller à ce qu'elles s'informent des initiatives des acteurs publics, afin de se positionner et d'agir en connaissance de cause, par exemple en matière de politique agricole, sachant qu'Enda s'oppose globalement à l'agro-business. »

Sakho PAPA : « Ma première question porte sur la part actuelle des associations de migrants travaillant en milieu urbain, car l'immigration sénégalaise était au départ essentiellement d'origine rurale. On constate à cet égard une évolution dans ce tissu associatif.

Par ailleurs, l'étude a montré l'existence d'un problème d'articulation avec les projets Initiatives Codéveloppement et autres programmes de ce type, dont l'initiative revient avant tout au Nord. Ceux-ci souhaitent de plus en plus, à travers ces politiques, organiser le retour des immigrés tout en fermant parallèlement leurs frontières. Dans ce contexte, quelle est la marge de manœuvre des Etats et plus généralement des peuples du Sud pour favoriser la prise en compte des associations de migrants dans la définition des stratégies de développement ? »

Hadimou DIA : « Il est exact que les études menées en France sur les associations originaires du Sahel concernent essentiellement des migrants d'origine rurale. Leur action étant le plus souvent dirigée vers les régions d'origine, cela a créé un biais dû en partie au fait que les études ont principalement été menées dans les foyers et non dans l'ensemble du territoire français où

sont implantées ces organisations.

Contrairement à une idée reçue, l'idée que les ruraux quittent leur village pour gagner directement l'Europe est fautive. Au cours des onze ans que j'ai passé à Dakar, il est apparu que les associations ne pouvaient être réduites aux organisations villageoises, mais qu'elles se sont d'abord créées à Dakar avant d'être transposées en France ou ailleurs. De fait, les migrants s'adressent aux membres de leurs familles habitant Dakar, pour qu'ils mènent des démarches administratives, mais également pour faire le lien avec les villages d'origine

Les mouvements internationaux sont la prolongation des migrations internes, ce qui implique depuis le départ une origine à la fois rurale et urbaine des migrants. Les associations présentes en France (et à présent en Italie, en Belgique et aux Etats-Unis, entre autres) gardent la mémoire de ces mouvements qui se sont déployées sur plusieurs générations et sont également souvent présentes dans des pays d'immigration africains (au Gabon, par exemple). »

Badara NDIAYE : « La coopération et l'élaboration des stratégies relie les pays d'accueil et d'origine posent des difficultés réelles, comme Sakho Papa l'a rappelé, en raison de la fermeture des frontières, des rapports de force entre ces Etats et des modalités d'inclusion. Ainsi les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté comportent des incitations des Etats africains à inclure les diasporas, mais les modalités de leur implication dans les politiques de la Santé ou de l'Education est surtout théorique.

Au Sénégal, la Direction de l'Assistance Technique joue un rôle primordial dans la définition des politiques de codéveloppement, alors que le Ministère des Sénégalais de l'étranger n'a pas le pouvoir et la légitimité pour influencer sur ces processus. N'ayant pas autorité en matière migratoire, les Etats africains n'ont pas le pouvoir institutionnel nécessaire à inclure les diasporas dans les processus de développement.

Pour poursuivre l'idée exprimée par Annelaure Wittmann, il faut rappeler qu'il existe au Sénégal une ville qui est un cimetière de projets. Les migrants y financent par exemple un puits alors qu'il est inutile, certaines coopérations internationales y construisent une école sans que le besoin n'existe, etc., alors qu'il existe une dynamique de développement local dans laquelle les populations s'investissent. Il est important d'assurer la continuité du dialogue entre les communautés d'origine et les migrants, afin d'agir à propos, et également d'influer sur les politiques de développement local. C'est un enjeu pour la décennie à venir, en particulier au Sénégal et au Mali. »

Guillaume CRUSE, AFD: « Tout d'abord, les études menées passent peut-être à côté de la dimension temporelle. Elles ont montré l'évolution extraordinaire des migrants par rapport à la situation du pays d'origine. Il n'est du reste pas certain que cette réunion aurait pu avoir lieu il y a cinq ans de cela.

Par ailleurs, vous rappelez la très forte demande d'information des migrants. Mais cette demande ne trouve pas de réponse en l'absence de dispositifs nationaux et internationaux permettant de la satisfaire et les processus existants montrent que les processus sont longs et complexes. L'AFD est ainsi impliquée dans un programme de soutien à la création de PME par des migrants au Maroc. Or il a fallu six années pour mener à bien un premier projet qui a débouché sur la création de trois entreprises et de 20 emplois, car il fallait rassembler les partenaires au fil d'un processus très long.

Au terme de cette expérience, le projet, avec l'appui du Ministère du développement solidaire, vise à créer 1000 entreprises, ce qui impliquera de nouveaux partenaires. Dans tous les cas, le temps est un facteur essentiel. »

Roland PORTELLA, la CADE : « On constate bien souvent des carences dans les projets de développement en ce qui concerne la vision stratégique générale. Avez-vous fait des recherches sur ce sujet ? En outre, l'économie du savoir est aujourd'hui l'axe stratégique le plus important pour les populations, qui doivent pouvoir y accéder. Malgré cela, les programmes de réalisation

demeurent très nombreux alors qu'il est désormais essentiel que les populations deviennent autonomes grâce au savoir.

Enfin, il est primordial pour la diaspora de réaliser des cartographies des compétences. Ainsi, j'ai participé à la réalisation d'une petite unité de production agricole au Cameroun. Nous avons recherché des camerounais d'origine compétents en ce domaine, et pris contact avec une dizaine de personnes qui ont accepté de consacrer une semaine de congé au projet.

Au problème de légitimité des Etats, signalée plus haut, s'ajoute la question de leur volonté et de leur savoir-faire. En utilisant les TIC, les plateformes telles qu'Enda pourraient proposer d'améliorer la gestion des compétences et le recours à celles des migrants (voire des Français), en proposant une telle cartographie. Cela aiderait grandement les associations de migrants. »

Anne MAYAUD, MIINDS, Chargée de mission Développement Solidaire : « Ma question porte sur le fait que l'étude montre la diaspora malgache comme étant peu structurée mais très active, par ses projets, sur l'ensemble du territoire national. Cela semble contradictoire et mériterait quelques explications. »

Denis JACQUOT, Migrations et développement : « La restitution de cette première étape du rapport laisse un peu sur la faim en raison du caractère très général des orientations proposées, qui semblent cependant pertinentes. Il serait intéressant de formuler des interrogations plus stratégiques, dont la prise en compte de la diversité de situation des migrations selon les pays : le Maroc, dont la diaspora est la première ressource financière, ne peut par exemple pas être comparé à d'autres pays. Les situations particulières doivent donc être prises en compte.

Par ailleurs, et ce au vu de mon expérience, on peut se demander si les synergies avec d'autres acteurs (pouvoirs publics, associations de développement) ne doit pas se concentrer sur l'échelon local, sur lequel se concentrent les actions des associations de migrants, et non se perdre dans les échelons supérieurs.

On peut regretter l'absence de questions, à ce stade de l'étude, sur les dispositifs existants tels que le FORIM, dont l'action demande à être évaluée. Quant au développement des relations entre ONG de développement et associations de migrants, des programmes concertés s'y emploient déjà (c'est le cas au Maroc) et il serait souhaitable que le programme Diapode s'y intéresse par la suite afin de ne pas faire l'impasse sur les pratiques existantes.

J'ajoute que l'enquêtrice qui a travaillé sur le Maroc s'intéresse à titre professionnel à la diaspora scientifique, qui a sans doute un apport très spécifique à apporter. »

Annelaure WITTMANN : « La prise en compte du facteur temps est toujours difficile. Face à la multiplicité des demandes, Enda pousse les démarches collectives, car après avoir capitalisé les expériences des programmes Mida et Tokten, faisant appel aux compétences individuelles, il a été constaté qu'après la fin des programmes et le départ des bailleurs, aucun acteur local (autorités publiques, universités, entreprises) n'a plus songé à faire appel aux compétences des migrants alors que les demandes et initiatives éparses demeurent. C'est pourquoi il a été jugé plus pertinent de favoriser le rapprochement de structures collectives (ONG, acteurs du développement et associations de migrants).

Il n'y a pas de recouvrement entre le programme Diapode et le FORIM, qui y est impliqué depuis 2005, car le FORIM est un réseau d'information alors qu'Enda est, en tant qu'association de développement, présente sur le terrain. Les complémentarités sont donc fortes.

Il est flagrant à ce sujet que le dialogue entre la Coordination Sud et le FORIM est, en France, tout à fait insuffisant, car la première n'a réuni en 2009 qu'une seule fois son groupe Migrations, coordonné par la Vice-présidente du FORIM. Le fait que les groupes de travail de Coordination Sud soient thématiques (Santé, SIDA, Développement, etc.) ne facilite pas ce rapprochement, alors qu'une organisation géographique le permettrait. Enda portera cette suggestion.

Concernant la cartographie des compétences, Enda a, lors de la mise en place de Diapode,

imaginé rapprocher les capacités des personnes avec tel ou tel projet, mais n'a pas souhaité le faire en raison de la lourdeur des outils à développer, et des problèmes que pose aux diasporas l'existence de fichiers, notamment pour des raisons de protection des personnes. »

Berthe Sene (Marseille). « Je rebondis sur ce point. A Marseille, l'association des étudiants maliens a répertorié les compétences afin d'intervenir au Mali, et une association sénégalaise a également réalisé une étude très approfondie sur les compétences des cadres, entre autres, à Marseille et ailleurs en France. Elles ont bien compris que le partage du savoir est une forme de participation au développement du pays d'origine. »

Tiana RAKOTONDRAMANITRA « Les associations de la diaspora malgache présentes en France sont distinctes en fonction des régions d'interventions, c'est-à-dire des zones d'origine des migrants. Cinq d'entre elles sont représentées ce jour. Il n'existe pas de réseau bien défini permettant la communication entre elles. Ce manque de dialogue et d'impulsion commune n'empêche pas des actions en faveur de l'éducation (par l'intermédiaire du parrainage d'enfants ou du soutien aux étudiants) ou la mise en place de centres de ressources. »

Monsieur RAMORASATA : « Je suis Président de l'association Village Marima Morin Sans Frontières (VMMSF), qui est en train, depuis le Pas-de-Calais, de s'organiser au niveau français. Appuyés au départ sur la réflexion d'un instituteur de campagne, nous agissons afin que l'exode rural et la fuite des cerveaux soient un des motifs de développement malgache. Entre 1979 et 1989, les actions de développement ont d'abord été menées au niveau des villages. A partir de 1989, cinq regroupements de villages ont été créés, et depuis 1999, nous travaillons aux échelons régionaux, nationaux et internationaux, autour de trois axes d'action.

Nous accompagnons des porteurs de projets, et nous efforçons, en France et en Europe, de former une génération de cadres et techniciens citoyens, acteurs et solidaires. Enfin, nous promovons des coopérations décentralisées, dans l'objectif de jumeler l'ensemble des régions françaises et malgaches.

Les étudiants accompagnés sont issus des zones rurales et portent des projets bien définis lorsqu'ils arrivent en France, que ce soit pour les cursus visant à acquérir des compétences précises comme pour le projet personnel de développement dans la zone d'origine : 95 étudiants ont ainsi formés depuis 1985.

Dans ce contexte, ma question est la suivante : nos associations peuvent-elles créer une fondation permettant de financer les personnes ayant terminé leurs études et rentrant au pays ? Par ailleurs, au-delà des formations dispensées aux populations issues de l'immigration, parfois assurées en commun avec d'autres diasporas (sénégalaises, camerounaises, etc.) peut-on créer des collectifs pour favoriser la promotion des générations de cadres ? En effet les membres des diasporas engagés en faveur du développement de leur pays d'origine souffrent souvent en France d'une connaissance insuffisante de ce pays. C'est pourquoi, par exemple, des stages délocalisés pourraient être organisés – pourquoi pas de façon mutualisée.

Enfin, il ne faut en aucun cas confondre vitesse et précipitation. Nous sommes fiers que l'une des dernières personnes accompagnées ait été élue à la tête d'un village malgache après avoir obtenu un master en 2006 en France. Cela est résultat d'années de travail. »

Stéphane GALLET, MIINDS : « Le Ministère de l'Immigration soutient le programme Diapode depuis plusieurs années. A partir des travaux présentés ce jour, il serait intéressant de savoir s'il est possible d'obtenir une évaluation de l'implication des migrants qualifiés dans les associations identifiées par l'étude, et de connaître, en dehors des actions classiques de développement financées grâce à l'apport des migrants, leur souhait éventuel de s'impliquer dans des initiatives de codéveloppement,

Le manque d'affichage des actions financées a été souligné. Mais les associations de migrants souhaitent-elles qu'elles fassent l'objet d'une publicité, dans le pays d'origine ou en France ? Enfin, il pourrait être intéressant que la lettre d'information de Diapode devienne un moyen de

mettre en relation les associations de migrants avec d'autres acteurs du développement. Cela permettrait de contribuer aux objectifs dégagés par Enda. »

Diabi GANDEGA, association ADVS : « En dehors de mon appartenance à l'association, je suis un migrant entrepreneur, et mon expérience, ainsi que la réflexion menée avec des collègues, me montre que les migrants peuvent participer au codéveloppement de leurs régions ou villages d'origine du Sénégal. La structure que j'ai mise en place conduit des actions d'électrification solaire des villages, et est confrontée au problème récurrent dû au fait que les projets menés par les ONG, ou les collectivités locales s'achèvent le plus souvent avec la fin des financements.

C'est pourquoi, avec l'aide d'une société française qui a dépêché à deux reprises des formateurs, nous avons créé une association adressée aux jeunes, afin de développer durablement leurs compétences en matière d'électricité. Cette formation permet d'assurer à la fois la mise en place, le suivi et le maintien en fonctionnement des installations par les jeunes, car il est capital que ce soient les bénéficiaires qui prennent en charge le suivi.

Le contact a été pris avec d'autres associations des villages alentour, où de nombreuses installations ne fonctionnent pas, afin de les remettre en service. Un système où les adhérents bénéficiaires de l'entretien payent 500 F CFA par mois a été mis en place et fonctionne. Est-ce qu'Enda Europe prévoit de recenser les compétences des cadres associatifs volontaires pour agir afin d'étendre ce système .

Nous souhaitons en effet former 15 jeunes de plus dans la région de Kayes, afin qu'ils se regroupent en association, avant de travailler autour de la ville de Touba qui, entre autres, nous adresse ses demandes, mais il faut pour cela disposer du matériel nécessaire. Or, en tant qu'entreprise privée, nous ne disposons d'aucun soutien local, même si nous travaillons avec une société française. En tout état de cause, le développement ne peut réussir que si les personnes sont intéressées au résultat, et ne peut passer uniquement par des projets collectifs. »

Mélodie BEAUJEU : « La question des compétences est revenue à plusieurs reprises et est centrale. Plusieurs questions de l'étude portaient sur la nature des compétences spécifiques portées par les associations de migrants, notamment au moyen des formations reçues dans le pays d'accueil. L'accent a été porté sur les compétences utiles au développement dont les associations de migrants sont porteuses, sans se cantonner aux compétences détenues par les diasporas puisque le champ est plus large.

La création de fichiers de compétences pose les problèmes soulevés par Annelaure Wittmann, soulignés notamment par l'Union générale des Vietnamiens de France. Elle crée de fortes réticences des membres des associations, qui expliquent que leurs compétences évoluent rapidement et que celles des personnes des pays d'origine ne peuvent être calquées sur celles-ci. L'utilité de leur recensement est donc mise en doute.

En outre, le renouvellement des membres de ces associations provoque une évolution rapide de leurs compétences. L'action de jeunes diplômés, au Sénégal comme dans d'autres pays, montre que celles-ci consistent à la fois dans le savoir acquis dans le pays d'accueil, mais également les relations mobilisables dans ce même pays, ce qui fait évoluer la nature des associations au gré du renouvellement générationnel. Bien souvent, au-delà des actions classiques de développement des infrastructures dans le pays d'origine, les associations développent des formations à la création d'entreprise, des formations de formateurs, etc. »

Annelaure WITTMANN : « J'ai des précisions à demander à Monsieur Ramorasata sur l'idée consiste bien à créer une fondation pour financer le retour des étudiants au pays d'origine. »

Monsieur RAMORASATA : « Il s'agirait de pouvoir accompagner financièrement les porteurs de projets de développement. Nous le faisons actuellement pour Madagascar grâce au soutien de personnes volontaires contactées par l'intermédiaire du collectif de formation des cadres, mais d'autres pays d'Afrique pourraient en bénéficier.

Il faudrait pour cela mettre en place une fondation, ce qui nécessite de disposer d'une dotation initiale de 560 000 €, donc de créer une dynamique de groupe propre à ce projet afin d'attirer les partenaires qui seraient intéressés. L'association apporterait sa garantie à la solidité des projets grâce à sa présence à la fois à Madagascar et en Europe. Il en va ainsi d'un projet d'exportation de miels de cactus, qui pourrait parfaitement fonctionner, mais pour lequel le porteur de projet ne dispose pas de la mise de fonds initiale. »

Hamidou DIA : « Concernant la motivation des jeunes diplômés au sein des associations de migrants, on observe que les jeunes diplômés sont très présents dans les bureaux des associations de migrants et que leur niveau éducatif leur permet d'effectuer des démarches auprès des administrations, tout comme des recherches de partenariat, etc. Leur implication citoyenne est souvent multiple, y compris parfois dans des formations politiques françaises, puisque de nombreuses personnes possèdent la double nationalité.

En outre, on observe depuis quelques années un changement dans les modes de recrutement des étudiants africains d'origine subsaharienne. Le nombre de boursiers est en baisse. Les étudiants sont de plus en plus originaires des quartiers populaires des villes et des campagnes et ont des trajectoires universitaires difficiles. Du fait des difficultés professionnelles recrutées en France, beaucoup se tournent vers le mouvement associatif et la communauté, qui sont des moyens de reconnaissance.

L'arrivée de ces jeunes diplômés ne va pas sans poser problème aux associations. Leurs façons de faire, appuyées sur une expérience et des volontés communes, sont remises en cause. Bien souvent en effet, les groupes de migrants se sont d'abord formés dans la région d'origine avant de rejoindre Dakar, puis les foyers de travailleurs immigrés en France. Les liens et l'autocontrôle étaient donc très forts, mais il n'en va plus ainsi puisque les générations multiples présentes à Dakar côtoient en arrivant ici, dans les associations, les jeunes nés en France.

La population est donc plus hétérogène. Les personnes formées et déjà actives dans les associations à Dakar se heurtent à des logiques d'action et d'organisation différentes de la part des associations actives en France.

Pour répondre à une autre des questions posées, les associations de migrants, dans lesquelles je milite depuis de longues années, ne témoignent pas de réticences à faire connaître les projets financés, bien au contraire, car faire état des réussites est un moyen de reconnaissance et, vis-à-vis d'éventuels bailleurs, de nouveaux projets potentiels. Les personnes sont naturellement plus réticentes à évoquer leurs échecs. »

Lamin TRAORE : « Cette volonté de transparence est très louable, car désormais, tout devient confidentiel dès qu'il s'agit de l'immigration. Dans le cadre des recherches que j'effectue pour préparer ma thèse au sein de l'université Montesquieu (Bordeaux IV), je souhaiterais pouvoir disposer de la base de données qui a permis de constituer l'étude dont les premiers résultats ont été rendus publics aujourd'hui. »

Mélodie BEAUJEU : « Les études ont été conclues très récemment et ne sont pas encore disponibles. Elles seront normalement publiées en février 2009 probablement sous la forme d'un ouvrage collectif d'Enda, reprenant les études thématiques spécifiques à chaque diaspora. La liste des associations qui ont été contactées dans ce cadre sera publiée en annexe. »

Hamidou DIA : « Il faut préciser que les précautions éthiques élémentaires de tout travail d'étude obligent à interroger les personnes sous le seau de l'anonymat. Les données personnelles ne devront pas être diffusées. »

Lamin TRAORE : « Il ne faut pas pour autant s'opposer à la recherche, ce d'autant plus que ces études ont été financées par des fonds publics. La transparence est donc de mise. »

Annelaure WITTMANN : « Cette transparence concerne les organisations contactées et non les personnes interrogées. »

Mélodie BEAUJEU : « Ce point rejoint la suggestion faite d'utiliser les supports de la lettre d'information Diapode afin de mettre en relation les associations de migrants et les autres acteurs du codéveloppement. Cette demande n'a pas été émise par les associations elles-mêmes, tout comme l'idée de réaliser des fichiers de compétences, même si elles présentent des intérêts évidents. Il convient donc d'observer une certaine réserve. »

Casimir RAKOTOANOZY, association ASADODAN : « Notre association apporte de l'aide aux personnes les plus démunies de Tananarive, en leur proposant de rejoindre des terres qui nous ont été confiées par l'Etat malgache, et sur lesquelles ont été installés, entre autres, des groupes scolaires et des centres de santé. Ces personnes se sont aisément intégrées aux groupements paysans des environs afin, ensemble, de valoriser les terres.

Nous nous diversifions afin de pouvoir apporter une solution à chacun. Un centre de formation a ainsi été créé, et les personnes qui en sortent travaillent dans les zones franches ou ont créé leurs propres entreprises. Le grand projet actuel, très ambitieux, consiste à créer une charte de qualité pour l'artisanat malgache, ce qui commence à porter ses fruits.

Concrètement, nous nous demandons qu'attendre d'Enda en matière de coopération avec les migrants. Il nous aurait semblé plus intéressant de renforcer la coopération décentralisée dans laquelle nous sommes déjà investis, puisque notre Conseil général, ainsi que l'Union européenne, nous a versé des aides pour construire un barrage hydroélectrique qui nous permettra de procéder à l'électrification tout comme à l'amélioration très forte du rendement de la riziculture.

Je vois mal ce qu'une structure telle qu'Enda peut apporter à ce type d'action par le biais du renforcement du lien entre les migrants et la définition des projets de codéveloppement, sinon au travers de contributions financières et techniques de leur part. Cela risquerait, en dehors de cela, de conduire à des erreurs. Cela implique bien entendu de les sensibiliser aux enjeux locaux. »

Annelaure WITTMANN : « Cette question est revenue à plusieurs reprises. Il ne faut en effet pas trop attendre d'Enda, qui, si elle est une association généraliste, n'est pas présente partout, ni dans tous les secteurs. A Madagascar par exemple, Enda agit surtout dans la capitale et dans la ville de Mahajanga, même si une extension à d'autres villes n'est pas exclue.

Nous n'entendons pas de devenir un partenaire incontournable capable de répondre à toutes les demandes, mais nous nous engageons, grâce au programme Diapode, à rendre beaucoup plus lisibles les associations de migrants et leurs initiatives, y compris en ouvrant la lettre d'information Diapode à leurs demandes de partenariat, entre autres. Enda peut également jouer un rôle de relais et défendre l'apport des associations de migrants au sein des plateformes telles que Coordination Sud, et attirer l'attention des acteurs de développement sur le lien entre les diasporas et le développement. »

Mélodie BEAUJEU : « Nous n'en sommes qu'à la fin de la première phase du projet Diapode. C'est pourquoi nous nous en sommes tenus volontairement à des orientations globales, et nous sommes adressés à différents acteurs du développement, afin de disposer d'une vision d'ensemble précise afin de créer des ponts entre des réseaux tels que Coordination Sud et le FORIM, qui ne se côtoient que très peu, après avoir adopté la meilleure façon d'intervenir compte tenu du fait que les multiples réseaux sont déjà très mobilisés. Enda souhaite ainsi devenir une force de proposition à partir des premiers résultats obtenus grâce à l'étude. »

Diane CADIERGUE : « Je suis coordinatrice du réseau Immigration Développement Démocratie, dont le vice-président est ici présent. Le terme de médiateur a été cité. Il est un fait que les associations de migrants sont bien souvent en situation de médiation entre les autorités locales et les associations partenaires locales. Ce concept est donc intéressant à approfondir.

Par ailleurs l'implication éventuelle des associations de migrants dans les plans locaux de développement n'a rien d'évident pour ces associations, qui ne la souhaitent pas forcément et

qui n'ont pas toutes l'expérience nécessaire pour dégager une réelle vision stratégique de moyen terme. Nombreuses sont celles qui s'emploient à des démarches de solidarités immédiates et parfois éphémères.

Pour celles qui disposent de cette expérience et de cette vision, il me semble que la première orientation stratégique à soutenir serait celle du renforcement de l'association-relais partenaire, lorsqu'elle existe, afin que celle-ci puisse entrer en dialogue avec les autorités locales. C'est là un enjeu de démocratie. »

Jeannine LAURIN : « Je suis présidente de l'association Mitsinjo, qui agit depuis deux ans sur la côte Est de Madagascar. Notre objectif est de contribuer à la satisfaction des besoins primaires mais surtout d'apporter des formations aux jeunes qui représentent plus de 65% de la population de cette zone comptant parmi les plus enclavées de l'île.

Pour répondre à une des questions posées, il est un fait que les associations de migrants malgaches ne sont pas regroupées en France au sein d'une structure, ce qui ne les empêche pas d'être solidaires. Notre action ne se cantonne pas sur la côte Est, et nous avons apporté une aide financière et psychologique à Sainte-Marie, qui cette année a été touchée par un cyclone.

En France, nos associations se rencontrent et s'efforcent de se soutenir. J'attends de savoir comment notre association peut travailler avec Enda, en particulier pour savoir comment faire en sorte que les jeunes étudiants malgaches entrent en contact avec les associations des diasporas. Notre jeune association a également besoin d'un soutien technique au montage des dossiers de mise en place de projets. »

Youssef CISSE : « J'ai travaillé pendant une dizaine d'années sur les questions de migration et de développement et suis également intéressé aux questions de mobilité. Les questions qui se posaient alors ressemblaient beaucoup à celles qui ont été posées aujourd'hui, notamment quant à la pérennisation des actions de développement. A l'époque de la création du FORIM, on travaillait beaucoup, dans cette optique, en se demandant comment renforcer le rôle des associations de migrants dans la coopération décentralisée.

Le premier objectif désigné à l'issue de la conclusion de l'étude se rapporte à la question centrale qui apparaît lorsque l'on connaît la situation au Sénégal, au Mali, entre autres, et qui est celle du positionnement des migrants et de leurs associations vis-à-vis du système communal et de la gouvernance locale en général. Il en va du même du positionnement des associations de migrants vis-à-vis de l'évolution des politiques de codéveloppement, de l'immigration, etc. Clarifier ces positionnements est désormais nécessaire pour avancer. »

Jean ROCH : « Je suis membre de la CADE et ancien chercheur en développement rural au Sénégal. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit. Le Sénégal se caractérise par la présence d'un grand nombre d'associations mettant en œuvre des actions très diverses, mais souhaite en particulier connaître l'opinion des enquêteurs sur le poids, le rôle et les objectifs des organisations confessionnelles, dont la puissante confrérie Mourid, qui est impliquée dans un très grand nombre de projets et d'associations. C'est un sujet sur lequel on ne peut faire l'impasse. »

Hamidou DIA : « Vous avez parfaitement raison. La diaspora sénégalaise s'est fortement investie en faveur des confréries confessionnelles en général, et notamment de celle-ci. Mais il est très difficile de les inclure dans une réelle problématique de développement, puisqu'elles se sont au départ plutôt centrées sur les regroupements désignés par le terme wolof de « Daira ». Elles exploitent à présent les dispositifs institutionnels afin d'accéder à un certain nombre de services locaux, ce qui, à partir du soubassement confessionnel, les conduit à adopter la forme d'associations du type loi de 1901.

Malgré parfois l'indulgence des pouvoirs publics en France, il faut rappeler que ce n'est là qu'un habillage, car les investissements réalisés sont le plus souvent de type symbolique : construction de mosquées, mise en relation avec des marabouts, etc. Il ne s'agit pas à

proprement parler d'actions de développement au sens défini en Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire impliquant des associations villageoises et intervillageoises.

Ceci étant, dans une ville telle que Touba, actuellement la deuxième ville du Sénégal et en forte croissance, l'importance prise par la confrérie Mourid lui donne nécessairement des rôles nouveaux. On observe ainsi que certains khalifes généraux (guides des communautés) ont engagé des chantiers de modernisation (routes, électrification, hôpitaux, etc.), qui a mobilisé la diaspora mourid. La rhétorique justifiant ces investissements demeure religieuse et n'est pas celle du développement. Pour autant, en tout état de cause, le rôle de ces confréries devenues extrêmement importantes ne peut plus être négligé au Sénégal. »

Badara NDIAYE : « La gouvernance locale concerne à la fois les pouvoirs publics et les populations locales, qui questionnent de plus en plus les choix techniques et les modalités de gouvernance. Les associations relais de celles de la diaspora sont dans une situation difficile, en ce qui concerne leur organisation et leur pouvoir réel, mais également leurs relations avec les pouvoirs locaux car les enjeux territoriaux sont de plus en plus politisés.

Les moyens financiers dont disposent les associations des diasporas leur donnent un pouvoir d'agir beaucoup plus fort que celui des associations relais. Ces dernières contribuent également fortement à informer la population de l'avancement des projets et des politiques des collectivités. Mais elles doivent prendre position sur celles-ci en prenant en compte la situation en Europe, ce qui permet de resserrer le lien avec les organisations de la diaspora.

Celles-ci, les renforçant à leur tour, mettront les associations relais en situation, de mieux peser sur les politiques de développement local afin qu'elles correspondent aux réels besoins des populations locales. Ce lien est essentiel, également afin que les organisations de la diaspora développent une vision stratégique de long terme, prenant en compte les politiques menées en France et qui influent sur le développement des pays d'origine. »

Annelaure WITTMANN : « Diapode se poursuivra au moins jusqu'en 2010, à travers deux volets principaux : d'une part le soutien à la visibilité des associations de la diasporas, par le biais de la lettre d'information et du site Internet Diapode, et grâce à la mise en relation avec d'autres partenaires, notamment avec les associations de développement, en France comme dans les pays dans lesquels nous sommes présents.

Par ailleurs, Enda continuera à répondre aux sollicitations ponctuelles aux fédérations des associations des diasporas. Mélodie Beaujeu a ainsi participé à un forum organisé par l'Union des jeunes Vietnamiens de France, qui souhaitent mieux informer les étudiants sur les actions des associations de développement et les possibilités concrètes d'implication, et ce à partir de supports préparés par Enda Vietnam.

Enfin, Enda poursuit son travail au niveau institutionnel en faveur de l'implication des diasporas notamment face à l'évolution des politiques d'immigration, tout comme un travail effectué auprès collectivités locales, que ce soit en Europe ou dans les pays du Sud dans lesquels nous sommes présents.

Il reste à remercier chacun de sa participation et des questions posées. Enda est à la disposition de tous à propos du programme Diapode, qui a franchi aujourd'hui une étape nouvelle. »

La séance est levée.